TALENT&TRAINING

by SA&C

LE PROGRAMME :

Bilan de Compétences

TALENT&TRAINING

by SA&C

Le monde professionnel évolue constamment, et votre carrière mérite d'évoluer avec lui. Pourquoi rester coincé dans une routine qui ne vous épanouit pas pleinement ?

Il est temps de prendre le contrôle de votre destin professionnel en faisant un bilan de compétences.

Imaginez un instant...

- Découvrir des talents que vous ignoriez posséder.
- Identifier les opportunités de carrière qui correspondent à votre passion et à vos valeurs.
- Établir un plan stratégique pour atteindre vos objectifs professionnels les plus ambitieux.

Le bilan de compétences est une aventure passionnante de découverte de soi, une exploration qui vous guidera vers une carrière plus enrichissante et satisfaisante.

TALENT&TRAINING

by SA&C

Que vous soyez en quête de nouvelles perspectives professionnelles, que vous cherchiez à donner un nouvel élan à votre carrière actuelle ou que vous souhaitiez simplement mieux comprendre vos atouts, le bilan de compétences est l'outil essentiel dont vous avez besoin.

Ne laissez pas le doute ou la stagnation vous retenir. Prenez le premier pas vers une carrière plus épanouissante aujourd'hui !

Vous êtes Unique, prouvez-le !

- **Pour Imaginer**
- **Se Développer**
- **Construire demain**

TALENT&TRAINING

by SA&C

SOMMAIRE

1 Presentation et Objectifs

2 Compétences Visées

3 Public vise – Dispositions pratiques

4 Deroulement du bilan de competences

5 Moyens Pédagogiques

6 Méthodes et Techniques d’encadrement

7 Suivi et evaluation de l’action

8 Modalites et Delais d’acces

9 Accessibilité

10 Formules et tarifs

11 Financement

12 Coordonnées de deroulement du bilan

TALENT&TRAINING

by SA&C

« Peu de choses sont impossibles à qui est assidu et compétent… Les grandes œuvres jaillissent non de la force mais de la persévérance. »

SAMUEL JOHNSON

TALENT&TRAINING

by SA&C

Présentation et Objectifs

Le bilan de compétences vise à vous transformer en un **Acteur clé de votre parcours professionnel**. Cette approche met l'accent sur la prise de décisions éclairées concernant votre orientation professionnelle, en s'appuyant sur une compréhension approfondie de vous-même (vos aptitudes et vos motivations) et de vos compétences (personnelles et professionnelles), afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation (articles L.6313-4 et R.6313-4).

Cette démarche vise à :

TALENT&TRAINING
by SA&C

Identifier Vos Aspirations Profondes :

Valeurs et Motivations :
Reconnaissance de ce qui vous motive et oriente vos choix professionnels.
Personnalité et Besoins :
Compréhension approfondie de votre personnalité, sensibilisation à vos besoins fondamentaux pour une satisfaction professionnelle.

Analyser Vos Compétences et Talents Uniques :

Ressources et Savoirs :
Exploration de vos connaissances, compétences techniques et interpersonnelles (soft skills), acquises au fil de votre expérience.
Talent Unique :
Identification de votre valeur ajoutée unique, basée sur vos expériences et compétences distinctes.

Développer Votre Autonomie Professionnelle :

Auto-Évaluation et Réflexion :
Acquisition de compétences en auto-évaluation et en réflexion critique pour une gestion autonome de votre carrière.
Adaptabilité et Orientation :
Capacité à ajuster vos choix professionnels en fonction des évolutions du marché du travail et de vos objectifs personnels.

Comprendre le Marché de l'Emploi :

Analyse du Marché :
Évaluation des tendances du marché de l'emploi et identification des compétences recherchées par les employeurs.
Opportunités de Formation :
Détection des dispositifs de formation pertinents pour élargir vos compétences et renforcer votre employabilité.

TALENT&TRAINING
by SA&C

Définir un Projet Professionnel Aligné :

Clarification des Objectifs :
Définition de buts professionnels clairs, réalisables, en accord avec vos compétences et aspirations.
Projection Positive :
Développement d'un projet professionnel qui accroît votre satisfaction au travail et renforce votre employabilité.

Élaborer un Plan d'Action Stratégique :

Méthodologie et Étapes :
Construction d'un plan d'action détaillé pour la réalisation de vos objectifs professionnels, y compris la formation et les démarches de reconversion.
Sécurisation de Votre Parcours :
Renforcement de votre capacité à naviguer dans un environnement professionnel en constante évolution.

> Le bilan de compétences vous offre une vision complète et éclairée de votre potentiel professionnel. Il vous permet de réaliser une transformation significative dans votre approche de carrière, vous préparant à atteindre vos objectifs et à orienter votre carrière vers un avenir épanouissant et sécurisé.

TALENT&TRAINING

by SA&C

Compétences Visées

Le bilan de compétences vise à développer la capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de sa carrière professionnelle sur la base de :

- Développer et mettre en valeur ses capacités intrinsèques et professionnelles, ainsi que ses talents et motivations personnelles ;
- Élaborer un projet de carrière clair, cohérent, réaliste et réalisable, en tenant compte des exigences socio-économiques de sa région et, si nécessaire, envisager une formation adaptée ;
- Prendre des initiatives pour concrétiser son projet de carrière en exploitant ses compétences distinctives comme un levier efficace pour obtenir un emploi, une opportunité de formation ou pour favoriser une progression professionnelle.

TALENT&TRAINING
Certifié QUALIOPI !
by SA&C

Public Visé – Dispositions pratiques

Public :

Salariés ou agents souhaitant s'engager dans une démarche volontaire et personnalisée, prêt à être acteur ou actrice principale de son bilan.

Personnes en recherche d'emploi souhaitant s'engager dans une démarche volontaire et personnalisée, prêt à être acteur ou actrice principale de son bilan.

PSH (Personne en Situation de Handicap) :

Une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap pour s'assurer de la faisabilité de la prestation ou proposer une solution alternative, si besoin.

Effectif : 1 Bénéficiaire

Condition d'engagement dans la démarche pendant ou en dehors du temps de travail : Pour les employés travaillant dans les secteurs privé et/ou public, les modalités varient selon le cas :

- Pendant les heures de travail : il est impératif d'obtenir l'approbation de l'employeur.
- Hors des heures de travail : il n'est pas nécessaire d'informer l'employeur de la démarche.
- Si la démarche se déroule en partie pendant les heures de travail : une négociation avec l'employeur pour aménager le temps de travail est nécessaire.

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R. 6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail. Ce cadre définit entre autres les trois phases indispensables à la réalisation du bilan et leur contenu nécessaire.

Le bilan de compétences comprend, sous la conduite du prestataire, les trois phases suivantes :

Déroulement du Bilan de Compétences

Entretien préliminaire

Dans un premier temps, nous vous proposons un rendez-vous de prise de contact gratuit et sans engagement, par téléphone, par visio-conférence ou en face à face.

Phase 1 - Phase préliminaire

Faisant suite à l'entretien préliminaire, cette phase permet :

- D'analyser votre demande et vos besoins.
- De déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins.
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

TALENT&TRAINING by SAC

TALENT&TRAINING
by SAC

Phase 2 - Investigation individuelle & Accompagnement

Cette phase d'investigation dans le processus de bilan de compétences est essentielle pour vous permettre de formuler des plans d'évolution professionnelle qui sont en harmonie avec votre identité personnelle ainsi qu'avec les réalités du monde du travail.

Elle permet :

- De construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence.
- Ou d'élaborer une ou des alternatives pour votre futur projet.

Elle se découpe en trois parties :

Connaissance de Soi : Se réapproprier son histoire et en comprendre le sens, mieux se connaitre et définir ses axes d'améliorations.

Analyse de l'expérience professionnelle et personnelle : Valoriser ses compétences et ses motivations et identifier les conditions de réussite ainsi que son environnement de travail préférentie.

Exploration et Collecte d'informations : Elargir ses horizons professionnels et identifier ses options de carrière les plus adaptées.

1 - Connaissance de Soi : Analyse réflexive des moments clés de la vie professionnelle et personnelle pour identifier les motivations et points d'appui.

Personnalité : Explorer votre mode de fonctionnement privilégié et analyser vos relations interpersonnelles– Test de Personnalité Process Communication Model ® et entretiens.

Motivations : Analyser et interpréter votre parcours et vos choix en mettant en évidence vos motivations essentielles et les tendances qui guident votre vie – Test Ancres de carrières.

Centres d'intérêts : Déterminer vos centres d'intérêt et vos passions pour orienter votre choix de carrière- Utilisation de questionnaires et d'exercices d'exploration des intérêts professionnel.

2 - Analyse de l'Expérience Professionnelle et Personnelle : Valoriser vos compétences et motivations et définir votre cadre de travail idéal.

Acquis personnels et professionnels : Identifier vos compétences, vos expériences, et vos réalisations, tant sur le plan personnel que professionnel - Analyse des réalisations antérieures, évaluation des compétences techniques et transversales, et entretiens pour recueillir des exemples concrets.

Corrélation Personnalité-Expérience : Comprendre l'influence de la personnalité sur les succès et échecs – Entretiens en face à face avec votre formateur(trice).

3 - Exploration et Collecte d'informations : Elargir ses horizons professionnels et identifier ses options de carrière et ses voies de formation en adéquation avec ses compétences, ses intérêts, ses valeurs et ses aspirations professionnelles.

Recherche de Métiers, Secteurs et Formations : Examiner une large gamme de métiers, de secteurs et de formations pour découvrir ceux qui correspondent le mieux aux vos compétences, intérêts et aspirations – Rencontres et Réseautage, Recherche et Analyse des opportunités.

Étude des Tendances du Marché : Prendre conscience des évolutions actuelles et futures du marché du travail, y compris les secteurs en croissance et les métiers émergents.
- Rencontres et Réseautage, Recherche et Analyse des opportunités.

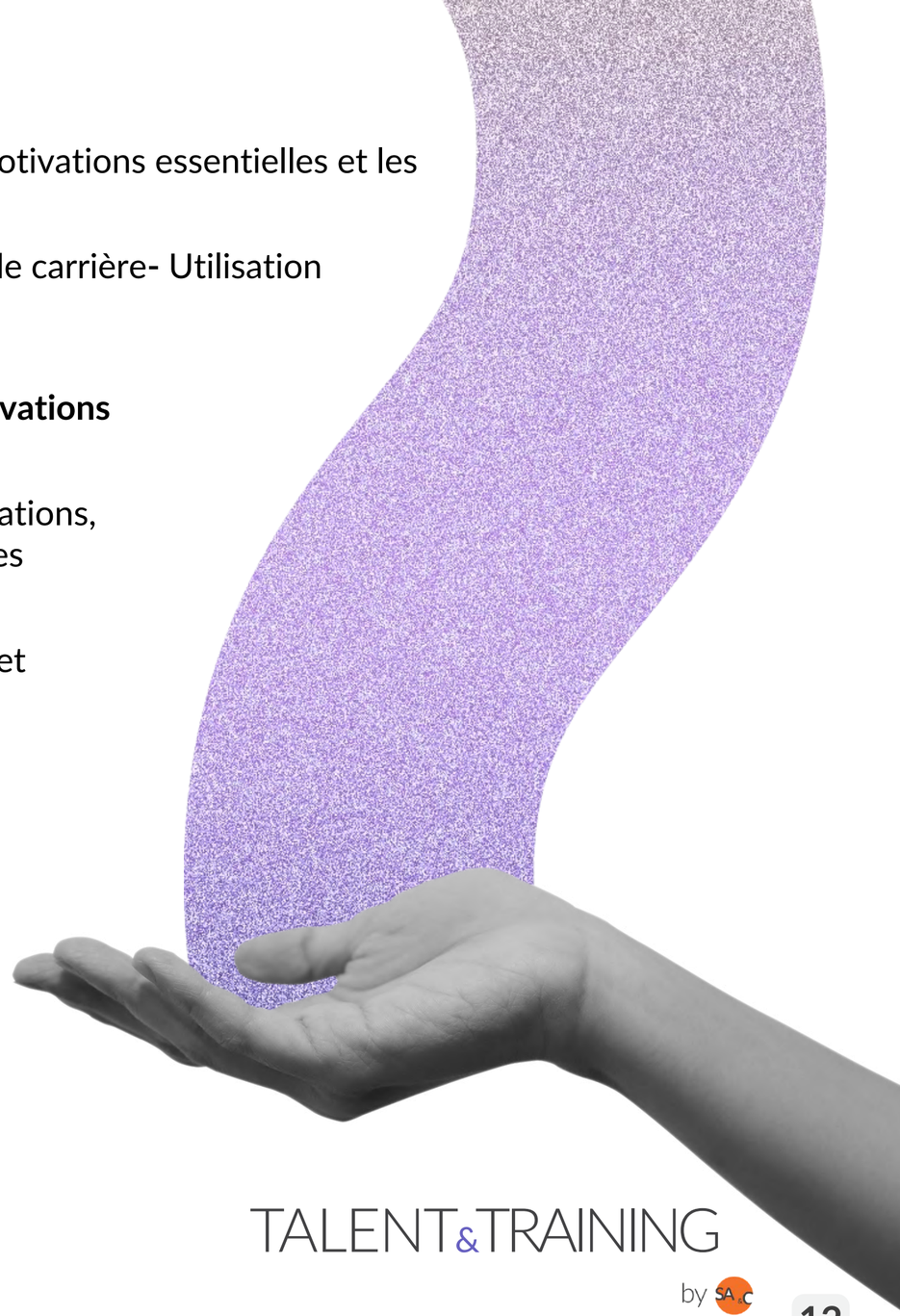

Phase 3 - Conclusion

Cette dernière phase est une phase d'Appropriation de la phase d'Investigation, de Synthèse et de Planification. Vous développerez un projet professionnel cohérent et réaliste, accompagné d'un plan d'action pour sa mise en œuvre, à travers des entretiens individualisés.

Il peut y avoir plusieurs conclusions envisagées.
À partir d'entretiens personnalisés, elle vous permet :

- De vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- De recenser les conditions et moyens qui favorisent la réalisation de votre projet professionnel .
- De prévoir les principales modalités et étapes de votre projet professionnel. Vous pouvez notamment bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire du bilan de compétences.

Elle consiste à :

Elaborer le Projet Professionnel : Etablir une synthèse des informations recueillies dans les phases précédentes pour construire un projet professionnel solide.

Planifier : Développer le plan d'action détaillé, incluant les étapes à suivre pour la réalisation du projet professionnel, comme la/ les formation(s) nécessaire(s), les démarches de recherche d'emploi, ou la préparation à l'entrepreneuriat.

Fixer les objectifs réalistes : Définir les objectifs à court, moyen et long terme pour la réalisation du projet professionnel.

Suivre et Ajuster : Prévoir des mécanismes de suivi et des points de contrôle pour évaluer les progrès et apporter les ajustements nécessaires.

Suivi Post Bilan Nous assurons un suivi à 6 mois après votre bilan de compétences.

Moyens Pédagogiques,
Méthodes et Techniques d'Encadrement

Cette formation est proposée uniquement en format présentiel sous forme d'entretiens individualisés.

Moyens pédagogiques :

Durant le bilan de compétences, le(a) bénéficiaire est accompagné(e) par un(e) formateur(trice) dédié(e) labellisé(e) TALENT & TRAINING®.

Nos coachs :

Sylvie Kocen

Carine Massies

Aude de Fonscolombe

Camille Lopez

Corine Audas

Sophie Laffont

Celui-ci(celle-ci) peut utiliser notamment les techniques suivantes :

- Tests spécialisés : Questionnaire Process Communication Model®, Test Ancres de Schein …
- Questionnaires d'auto-évaluation, d'assertivité …
- Travail sur vos valeurs, votre identité professionnelle, votre environnement, aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables.
- Elaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables.
- Confrontation à l'environnement socio-professionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles, enquêtes métier).
- Aide à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel.
- Cahier d'étapes : Ce support est remis à le(a) bénéficiaire (format PDF) en début de bilan et rythme le déroulement du bilan de compétences.
- Rédaction synthèse : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.

Méthodes pédagogiques :

TALENT & TRAINING prend l'engagement de personnaliser chaque séance en fonction des exigences spécifiques de chaque participant. L'approche pédagogique adoptée est dynamique et interactive, intégrant des exercices pratiques sur mesure qui favorisent l'apprentissage immédiat.

Des présentations théoriques et des applications pratiques s'alternent. Chaque participant reçoit également une analyse des tests psychométriques effectués, complétée par des exercices pratiques.

Dans ce contexte, le rôle de la formatrice est polyvalent, intervenant tantôt comme formateur, conseiller et facilitateur, selon les besoins du bénéficiaire et les différentes étapes du bilan.

La formatrice adapte son approche en fonction du cahier d'étape et des requêtes de le(a) bénéficiaire. Au cours de cet accompagnement, plusieurs rôles sont endossés par la formatrice :

- **Informateur :** Intervient pour fournir des informations nécessaires.
- **Guide :** Offre des exemples et des références, oriente le(a) bénéficiaire.
- **Conseiller :** Agit comme un mentor, accompagnant la réflexion du bénéficiaire et stimulant sa capacité d'auto-analyse à travers des questions pertinentes.
- **Facilitateur :** La formatrice se positionne comme une ressource et un soutien, permettant au bénéficiaire d'être maître de son apprentissage et de s'autodiriger. Elle offre non seulement du soutien mais aussi des analyses perspicaces, des éclairages, une prise de conscience et des outils adaptés selon les besoins du bénéficiaire.

TALENT&TRAINING

by SA&C

Suivi et Evaluation de l'Action

Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence.

Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit son cahier d'étapes et effectue les différents Tests mis à sa disposition lui permettant de progresser dans son parcours.

Point en début d'entretien : Chaque séance débute par un état des lieux de l'avancement du travail personnel du bénéficiaire.

Synthèse de l'entretien du jour : À la fin de chaque séance, une synthèse est réalisée pour récapituler les points principaux abordés, les découvertes faites, et les plans d'action établis.

Point en fin d'entretien : Avant de conclure la séance, un moment est dédié au recueil des impressions du bénéficiaire. Cette rétroaction est essentielle pour adapter les séances futures et pour assurer une régulation basée sur l'évolution pédagogique du bénéficiaire.

À l'issue du bilan de compétences, une évaluation à chaud est réalisée pour mesurer l'impact de la formation et identifier les éventuels écarts entre les objectifs fixés et les résultats obtenus (=évaluation des apports de la prestation).

À l'issue du bilan de compétences, une synthèse de son bilan de compétences est remise au (à la) bénéficiaire.

À l'issue du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer l'action.

Six mois après la remise de la synthèse, la formatrice reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).

Modalités et Délais d'accès et Accessibilité

Modalités

L'inscription se fait via le bulletin d'inscription en ligne.
Une analyse de la demande avec validation de la faisabilité du projet du stagiaire est réalisée.

Contact : Service Formation - SA & Consultants, 11 avenue Dubonnet, 92340 COURBEVOIE

Tel : 33 (0) 1 75 84 06 66
Mail : formation@talenttraining.fr

Délai

La prestation après signature du contrat ou de la convention de formation, démarrera en respectant un délai moyen de 14 jours calendaires.

La formatrice référente et le (la) bénéficiaire définissent le planning du bilan de compétences.

Amplitude

La durée d'un bilan varie selon la formule de bilan de compétences choisie par le(a) bénéficiaire (entre 8 semaines et 3 mois) et comprend un point de suivi à 6 mois de la date de fin de la prestation.

Accessibilité

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de l'action dispensée. Un entretien préalable sera organisé pour adapter au mieux la formation à votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.

Contact : Mme Mahshad MEHRAEEN
SA & Consultants, 11 avenue Dubonnet, 92400 COURBEVOIE

Tel : +33 (0) 6 15 50 26 31
Mail : contact@talenttraining.fr

Formules et Tarifs

Faire le point gratuitement

FORMULE ESSENTIELLE

1960 € TTC

Le bilan de compétences « Formule Essentielle » s'organise en trois temps répartis en 8 séances sur une durée totale de 16 heures le tout sur 8 semaines.

1 entretien (2h)

pour analyser votre demande et déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins et définir conjointement les modalités du bilan.

5 entretiens individuels (10h)

pour identifier vos aspirations professionnelles (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité) et pour identifier vos compétences et vos potentiels.

2 entretien individuel (4h)

pour définir votre plan d'action et rédiger la synthèse de votre bilan de compétences.

Soit 16 heures de formation dont 16 heures d'entretiens personnalisés.

Les bilans sont réalisés par un(e) formateur(trice) en bilan de compétences certifié(e) TALENT & TRAINING.

Un Cahier d'Etapes sous format PDF est remis au bénéficiaire.

2 parcours, plusieurs modes de financements possiblesN'hésitez pas à nous contacter …

Démarrage quand vous le voulez …. (après délai de rétractation légal)

Compatible avec une vie professionnelle (ou bien remplie) ….

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TALENT&TRAINING by SAC

Formules et Tarifs

Faire le point gratuitement

FORMULE INTEGRALE

2640 € TTC

Le bilan de compétences « Formule Intégrale » s'organise en trois temps répartis en 12 séances sur une durée totale de 24 heures le tout sur 3 mois.

1 entretien (2h)

pour analyser votre demande et déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins et définir conjointement les modalités du bilan.

9 entretiens individuels (18h)

pour identifier vos aspirations professionnelles (vos valeurs, vos besoins, votre personnalité) et pour identifier vos compétences et vos potentiels.

2 entretien individuel (4h)

pour définir votre plan d'action et rédiger la synthèse de votre bilan de compétences.

Soit 16 heures de formation dont 16 heures d'entretiens personnalisés.

Les bilans sont réalisés par un(e) formateur(trice) en bilan de compétences certifié(e) TALENT & TRAINING.

Un Cahier d'Etapes sous format PDF est remis au bénéficiaire.

2 parcours, plusieurs modes de financements possiblesN'hésitez pas à nous contacter …

Démarrage quand vous le voulez …. (après délai de rétractation légal)

Compatible avec une vie professionnelle (ou bien remplie) ….

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TALENT&TRAINING by SAC

Solution de financement

Avec votre CPF

Le bilan de compétences Talent & Training est entièrement finançable via le CPF. Toute personne active peut l'utiliser sur la plateforme du Compte Personnel de Formation (CPF).

Etap 1 : Rendez vous sur : Moncompteformation.gouv.fr

Etap 2 : Contectez vous ou créez un compte

Etap 3 : Trouvez le bilan de compétence de Talent & Training

Etap 4 : Utilisez vos droits pour payer la formation choisie

M'inscrire avec mon **CPF** 16H

M'inscrire avec mon **CPF** 24H

Attention : Afin de pouvoir utiliser vos crédits CPF, il est indispensable de créer votre Identité Numérique .
Ce procédé prend environ 24 heures et à faire en amont de votre inscription.

Demande d'inscription

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TALENT&TRAINING by SAC

Coordonnées de l'Organisme de Formation

TALENT&TRAINING

by SAAC

Adresse postale :
43 boulevard de Verdun, 92400 COURBVOIE
Contact Service Formation :
Tel : +33 (0) 1 75 84 06 66
+33 (0) 6 15 50 26 31
Mail : formation@talenttraining.fr
Site : https://talenttraining.fr/

Nos conseillers sont à votre écoute.

Déontologie

Les dispositions légales qui encadrent le bilan de compétences fixent les points suivants (Art. L. 6313-4 du code du travail) :

- Clause de conscience : le(la) formateur(trice) est libre d'accepter ou de refuser l'accompagnement.
- Consentement : le(la) bénéficiaire doit consentir librement à s'engager dans la prestation, indépendamment du financeur de la prestation.
- Secret professionnel : le(la) formateur(trice) est tenu (e) au secret professionnel, régit par le Code Pénal, pour tout ce qui concerne le(la) bénéficiaire du bilan.
- Confidentialité : La confidentialité des échanges est de règle ; le(la) formateur(trice) porte une attention particulière aux conditions matérielles de cette confidentialité.